



Épalinges

Commune

Réponse de la Municipalité à une question

« La Municipalité peut-elle nous indiquer quelle part de l'eau potable consommée à Épalinges provient du Léman et comment le Service de l'eau l'informe de la situation, notamment quant à l'impact sur le prix de l'eau pour les Palinzards ? » déposé par M. le Conseiller communal Stéphane Bruneau

Service des Travaux et de l'environnement

M. le Municipal Roland Perrin

Réponse à la question adoptée par la Municipalité le 02.02.2026

Table des matières

Objet de la question.....	2
Réponse de la Municipalité	2

Objet de la question

Lors de la séance du Conseil communal du 9 décembre 2025, M. le Conseiller communal Stéphane Bruneau a déposé la question suivante :

La Municipalité peut-elle nous indiquer quelle part de l'eau potable consommée à Épalinges provient du Léman et comment le Service de l'eau l'informe de la situation, notamment quant à l'impact sur le prix de l'eau pour les Palinzards ?

Réponse de la Municipalité

Comme indiqué lors de la séance du Conseil communal du 9 décembre 2025, l'approvisionnement en eau potable de la commune relève de la compétence du Service de l'eau de la Ville de Lausanne.

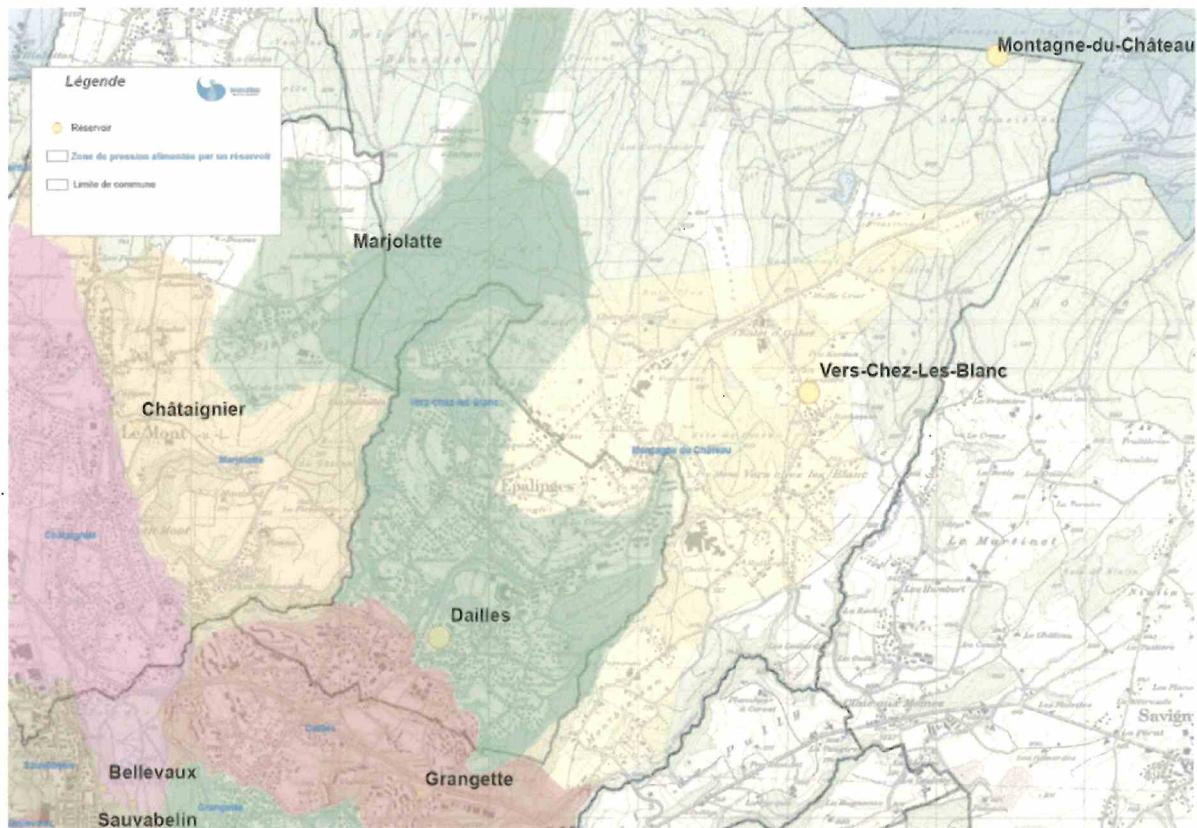
La question leur a été transmise et leur réponse est la suivante :

Il n'est pas facile de répondre précisément à ces questions. La Commune d'Épalinges est alimentée par trois réservoirs, soit, du nord au sud : Vers-chez-les-Blanc, Montagne-du-Château et Dailles (voir la carte ci-dessous). La zone brune est Vers-chez-les-Blanc, avec une pression réduite, mais alimentée par la même eau.

Ces trois réservoirs sont alimentés par de plusieurs sources, Bret et le Léman. La proportion d'eau du Léman varie selon les stratégies de pompage, la production des sources, les éventuels travaux sur le réseau, les consommations d'eau, etc. En moyenne en 2025 cela se situe autour de 20 %. Les analyses ponctuelles faites à la sortie des réservoirs étaient au-dessus de la norme de 0,01 µg/L.

Comme chaque année, nous allons distribuer dans toutes les communes alimentées au détail un dépliant selon le devoir d'information qui nous incombe. Nous parlons du 1,2,4-triazole dans ce document. De plus vous recevrez un document spécifique pour Épalinges que vous pourrez relayer par les canaux d'information de votre commune.

Nous n'avons pas encore de connaissances suffisantes sur les techniques de traitement qui pourraient être appliquées et encore moins sur le prix de leur mise en œuvre. Dans tous les cas cela prendra des années avant de pouvoir résoudre cette problématique.



Plan de situation des réservoirs et des zones desservies respectives

Pour en savoir plus sur le 1,2,4-triazole vous pouvez suivre le lien suivant :
[FAQ Triazole v3.pdf](#)

Dès réception du document spécifique à Épalinges mentionné ci-dessus, celui-ci sera mis à disposition sur les canaux de communication de la commune..

Épalinges, le 02.02.2026

